PRATIQUE ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

OBJECTIF(S)

- Permettre au personnel formé de réagir rapidement face à un début d'incendie et de mettre en œuvre les moyens d'extinctions disponibles sur son lieu de travail.
- Connaître le signal d'alarme, la conduite à tenir pour évacuer tout le personnel et le fonctionnement des différents dispositifs de sécurité.
- Être capable de donner l'alerte rapidement.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Toute personne intégrée à l'équipe d'équipier de première intervention.

Les personnes désignées pour effectuer des levées de doute.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

DURÉE

Durée : 1 heure

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 12 stagiaires.

PROGRAMME

- Accueil des participants, tour de table, présentation de la formation.
- La réglementation.
- Les causes de l'incendie.
- Les modes de propagation et les dangers liés au feu.
- Les systèmes de sécurité et l'évacuation.
- Les moyens de lutte contre l'incendie.
- Le déroulement d'une intervention.
- Prévention domestique et dans l'entreprise.
- Visite de l'établissement.
- Actions pratiques de mise en fonction, de tests et d'utilisation des extincteurs sur feu réel.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

60% de formation théorique et 40% de formation pratique.

Mise en situation sur feu réel simulé.

Visite de site, notamment les endroits stratégiques.

Évaluation formative.

Formations mixtes :

Partie théorique en e-learning (parcours divisé en chapitres avec quiz intermédiaires et quiz final).

Partie pratique en présentiel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 10 stagiaires.

Diaporamas, vidéos.

Matériel incendie (extincteurs, bac à feu, remorque incendie …)

Cour ou parking permettant la mise en place du bac à feu pour les simulations et la mise en œuvre des extincteurs.

Plateforme en ligne avec accès individuel pour les parties réalisées en e-learning.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

CONSIGNES PARTICULIÈRES